



4. Extension/rénovation de l'Institut de Formation du Centre Hospitalier Départemental de Bischwiller dédié aux métiers du Grand Age

Localisation : BISCHWILLER

Canton : BISCHWILLER

Territoire d'action : Territoire Nord

Maîtrise d'ouvrage : CENTRE HOSPITALIER DEPARTEMENTAL DE BISCHWILLER

Enjeu(x) du Contrat Départemental de Développement Territorial et Humain du Territoire Nord :

- Conforter l'offre de santé et médico-sociale

Contexte

Le Centre Hospitalier Départemental de Bischwiller (CHDB) est un établissement à vocation principalement gériatrique. Son offre de soins s'articule autour de la prise en charge des personnes âgées et des personnes handicapées, essentiellement pour des personnes relevant de son territoire de santé.

Le CHDB est un établissement public de santé qui assure des missions de service public. Il est identifié comme référent gériatrique sur le territoire de démocratie sanitaire n°4 (TDS4) dont les contours correspondent à ceux du Groupement Hospitalier de Territoire (GHT) Basse Alsace Sud Moselle (BASM)

Le CHDB dispose de différents pôles cliniques :

- Le pôle médecine et réadaptation avec 36 lits de Court séjour gériatrique, 60 lits de Soins de suite et de réadaptation, un hôpital de jour, une unité soins palliatifs gériatrique de 10 lits, une équipe mobile soins palliatifs.
- Le pôle hébergement et soins gériatriques avec 104 lits d'USLD et 451 lits d'EHPAD, 10 lits d'hébergement temporaire, un accueil de jour, un service de soins à domicile et une plateforme de répit dédié à l'aide aux aidants.
- Le pôle accompagnement handicaps compte 157 lits et places en Foyers d'Accueil Médicalisés et Spécialisés.

Les 918 lits et places nécessitent l'intervention de plus de 700 agents.

Le CHDB de sa place de référent gériatrique, coordonne des actions avec les autres EHPAD et structures médico-sociales, avec notamment la mutualisation des astreintes infirmières entre les EHPAD du secteur.

Le CHDB est également un maillon dans le maintien à domicile, avec son panel de services, il permet d'assurer la meilleure fluidité dans le parcours de soins de la personne âgée et handicapées.

Depuis deux ans, les services d'aide à la personne, que ce soit à domicile ou en institution sont fortement impactés par la pénurie de main d'œuvre formée pour répondre aux besoins de prise en charge des personnes âgées dépendantes. Des postes vacants entraînent une charge de travail encore plus lourde pour les professionnels et engendrent des arrêts maladie par épuisement ou par accident de travail, réduisant de fait le nombre de professionnels disponibles pour s'occuper des patients et résidents. Ces absences entraînant une charge de travail plus lourde compromettent les nouveaux recrutements qui se détournent alors des services gériatriques reconnus comme étant difficiles et souffrant parfois de diffamation (Ehpad-Bashing).

Différents plans et préconisations (Rapport Libault qui doit aboutir à un plan Grand Age et Autonomie, rapport El Khomri sur l'attractivité des métiers du Grand Age) suggèrent d'améliorer les ratios d'encadrement et de valoriser le travail des métiers travaillant avec les personnes âgées. En attendant que des actions concrètes et des financements à la hauteur des besoins soient débloqués, comme la création d'un 5^{ème} risque, les EHPAD cherchent à préserver la qualité et la sécurité des prises en charge.

Pour pallier à l'insuffisance de professionnels disponibles, en qualification et en nombre, le CHDB a développé différentes stratégies pour temporiser l'absence des professionnels en se focalisant plus particulièrement sur la formation et l'accompagnement vers la professionnalisation :

- En formant les agents sans qualification et travaillant déjà en établissement aux bonnes pratiques et permettant ainsi à des agents de service hospitaliers (ASH) de réaliser des actes de la vie quotidienne, comme

la toilette et l'aide au repas de manière sécurisée et cadrée. En valorisant le travail des ASH et en les nommant 3AVQ (auxiliaire d'aide à la vie quotidienne), le CHDB reconnaît le travail de ces agents indispensables au fonctionnement des EHPAD.

- En formant les ASH au bio-nettoyage, pour aussi valoriser cette fonction dans les établissements.
- En préparant les professionnels à passer les concours et à s'orienter vers les métiers soignants
- En formant les professionnels des prestataires privés qui interviennent en EHPAD. Le CHDB a fait le choix d'externaliser des fonctions hôtelières, comme l'entretien des locaux, l'aide à la distribution des repas, la plonge... pour que les professionnels en poste se focalisent sur les soins de nursing et d'accompagnement des résidents. Les tâches hôtelières dévolues habituellement à des ASH et transférées à un prestataire privé nécessitent que les intervenants connaissent les attendus en termes de qualité et de sécurité dès lors que l'on travaille auprès de personnes âgées dépendantes.
- En sollicitant la Région pour augmenter les quotas et accroître les modalités d'accès à la formation qualifiante d'aides-soignantes (AS).
- En développant les partenariats avec les employeurs et Pôle Emploi pour financer les études de professionnels ou de demandeurs d'emploi, en proposant notamment des formations par alternance (10 semaines alternant cours et périodes de stage) permettant ainsi de former des personnes en recherche d'emploi au métier d'ASH.

L'institut de formation du CHDB détient une autorisation de la Région Grand Est lui permettant de dispenser des formations en vue de l'obtention du Diplôme d'Etat d'Aides-Soignants à raison de 20 Places d'AS en cursus complet, 20 places de BAC PRO ASSP/SAPTAT et 20 Places d'apprentissages. Par ailleurs, l'institut de formation est certifié DATADOCK permettant de former des personnes avec financeurs privés.

Toutes ces actions sont réalisées depuis deux ans dans des locaux devenus vétustes et étroits.

Pour accompagner la professionnalisation et attirer de nouveaux professionnels, il est maintenant nécessaire de disposer d'un institut de formation disposant de salles de cours en nombre et en taille acceptable pour accueillir l'ensemble des formations dispensées par les formateurs et professionnels du CHDB. En 2018, le CHDB a engagé des travaux de rafraîchissement sur ses fonds propres, mais ses efforts personnels sont largement insuffisants par rapport au véritable projet de réhabilitation et d'extension que nécessite l'institut de formation de Bischwiller.

Former davantage de professionnels est un enjeu pour le CHDB, car il en a besoin pour occuper les postes vacants ou les remplacements des futurs départs de professionnels. Si les établissements et le domicile ne disposent plus de professionnels, ils ne seront plus à même d'offrir une offre de soins. La pénurie de professionnels soignants à amener le CHDB à fermer des lits d'hébergement et d'hospitalisation depuis l'été. La réduction de l'offre de soins est une préoccupation pour l'ensemble des acteurs, et une forte inquiétude pour les usagers qui ne disposent plus des services nécessaires à leur maintien à domicile et à leur prise en charge en établissement.

En restant optimiste, les orientations du plan Grand Age et Autonomie et le plan d'attractivité des métiers soignants devraient permettre le recrutement de davantage de professionnels dans les mois et années à venir pour augmenter les ratios de personnel et le nombre de professionnels qualifiés. L'institut de formation du CHDB s'y prépare et sollicite les appuis politiques et des aides financières nécessaires pour répondre à ce défi sociétal.

Présentation du projet

Le projet de réhabilitation et d'extension de l'institut de formation touche à la fois les salles de cours dédiées à la formation diplômante d'aide-soignante, mais aussi aux autres salles et locaux nécessaires à l'institut pour dispenser l'ensemble des formations (accompagnement et professionnalisation).

Le projet architectural a pour objectif de doubler les superficies de locaux dédiés à tous types de formation dispensées par l'institut.

Le projet consiste à rénover les locaux du 1er étage et de s'agrandir en aménageant le second étage.

Le projet permet la création de salle de cours, de salles de Travaux Pratiques et Travaux Dirigés.

La réhabilitation permet de créer un espace détente pour les élèves.

La réhabilitation entraîne une mise aux normes d'accessibilité et de sécurité incendie. Dans les nouveaux aménagements pour répondre aux normes, un nouvel ascenseur doit être installé et de nouvelles issues doivent être créées.

Un institut de formation rénové et étendu contribuera à donner une image plus positive des métiers de la gériatrie.

Dès la formation, il sera montré aux futurs professionnels l'intérêt que porte l'institution à soigner ses soignants. La qualité d'accueil et le bien être des élèves et des formateurs contribuant à améliorer l'image des métiers du grand âge.

Partenaire(s) associé(s)

- Département du Bas-Rhin
- Région
- ARS
- PETR Alsace du Nord

Plan de financement du projet

L'investissement est estimé à **1 079 000 € TTC** dont 816 000 € de travaux, 163 000 € de maîtrise d'œuvre et 100 000 € de mobilier.

Le Département soutient le projet à hauteur de **161 850 € (15 % des dépenses éligibles appliqué au coût TTC, vu que le CHDB ne récupère pas la TVA).**

Autres co-financeurs potentiels:

- La Région
- ARS